

LES STATISTIQUES DE LA MINISTRE SCHYNS

Choix du néerlandais : chute moins lourde, mais inquiétante

Les élèves du secondaire sont de plus en plus nombreux à snober la langue de Vondel : le choix du néerlandais aurait connu une baisse de 10 % en faveur de l'anglais entre 2010 et 2016.

Cette affirmation, qui date déjà de l'été dernier, est relativisée par la ministre de l'Éducation, Marie-Martine Schyns, après une analyse approfondie des chiffres : la baisse n'atteindrait que... 3,5 %. « De 2005-6 à 2014-15, toutes formes et tous degrés, années d'études et sexes confondus, on constate une baisse constante du nombre d'inscrits au cours de néerlandais qui passe de 172.988 élèves (à savoir 49,4 % de la population envisagée) à 160.911 (45,9 %) », explique la ministre cdH, « contre une hausse, constante depuis 2007-8, du nombre d'inscrits au cours d'anglais, de 109.566 (31,3 %) à 126.858 (36,1 %). Le recul global du néerlandais s'élève donc à 3,5 %, alors que la progression de

l'anglais est égale à 4,8 % (...). Dans l'enseignement général, le recul du néerlandais est égal à 3,3 % et la progression de l'anglais n'est plus que de 2,5 % durant la même période. On est donc loin des 10 % de baisse du néerlandais annoncés ! »

Cela dit, voilà une baisse bien malvenue dans un pays où trouver un emploi est régulièrement soumis à la connaissance du néerlandais, la Flandre restant le premier partenaire économique de la Wallonie...

La ministre ne minimise d'ailleurs pas ce phénomène. « On peut constater que, dans le même temps, moins d'un élève wallon sur deux suit les cours de néerlandais, alors que, le plus fréquemment, effectivement, le marché de l'emploi réclame des bilingues français-néerlandais. »

FORMATION

Comment faire pour inverser la tendance ? « Une réflexion doit être menée pour garantir, au sor-

tir de la formation initiale des enseignants, une maîtrise minimale élevée des langues étrangères qui seront enseignées et également, une présence accrue d'enseignants locuteurs natifs dans les hautes écoles et les universités. De la qualité de cette formation initiale dépendront l'aisance des enseignants dans leur métier, leur plaisir d'enseigner et pour les élèves, celui d'apprendre. La formation en cours de carrière doit également être optimisée », explique M^{me} Schyns.

Elle souhaite aussi continuer à privilégier l'approche communicationnelle de l'apprentissage des langues, ce qui demeure encore une faiblesse au niveau des pratiques pédagogiques observées sur le terrain. Quant aux référentiels de langues modernes, ils sont en cours de finalisation. Rappelons qu'un cours de langues modernes sera organisé dans l'enseignement professionnel, de façon obligatoire, à partir de la rentrée prochaine (en 3^e et en 5^e, au départ). ●

D.SW.